

Etienne P. Taché, que je lirai plus tard, ils avaient changé cinq fois de Gouvernement en trois ans. Ils dirent: "Nous désirons les ports maritimes. Nous ne pouvons pas faire du Canada un grand pays sans avoir accès à l'océan toute l'année." Ils présentèrent cet appât des chemins de fer aux délégués des Provinces maritimes et après quelque temps, sir Charles Tupper et les autres chefs des Provinces maritimes consentirent à discuter la question avec eux.

Permettez-moi, monsieur l'Orateur, de rappeler quelques-unes des paroles prononcées à l'époque et qui constituèrent l'appât pour obtenir notre entrée dans la Confédération et pour nous faire abandonner nos marchés assurés de la Nouvelle-Angleterre. L'honorable D'Arcy McGee, dans un de ses discours pleins de charme qu'il a prononcé en 1864 fit remarquer que le Canada donnerait aux Provinces maritimes une communication directe avec les grandes régions productrices de blé dans l'immense Ouest pendant toute l'année et il ajouta:

A ce sujet, s'ils ne s'entendent pas avec le Canada, ils doivent finalement s'entendre avec les Etats-Unis et un des motifs qui m'a engagé à ne pas cesser de demander un chemin de fer intercolonial c'est qu'il permettrait de relier intimement et permanentement ces Provinces maritimes avec le réseau commercial continental, en coopération avec le Canada.

Dans la Nouvelle-Ecosse, entre autres choses nous vendions aux états de la Nouvelle-Angleterre, de grandes quantités de charbon. L'honorable M. McGee a décrit d'une manière splendide dans l'assemblée de Québec l'étendue des gisements carbonifères des Provinces maritimes et il continua en disant:

Ces houillères inépuisables, en vertu de notre projet qui est en réalité notre traité de réciprocité avec les Provinces maritimes, seront à l'avenir la grande ressource de nos villes pour le combustible.

Et il ajoute encore:

Nous consomons annuellement dans ce pays (le Canada), autant de combustible que les états de la Nouvelle-Angleterre; nous leur offrons donc un débouché, sous le régime de l'Union, égal à celui que ces théoriciens tentent de faire croire à leurs disciples qu'ils perdront.

Dans un discours qu'il prononçait au mechanics Hall à Saint-Jean (N.-B.), l'honorable M. McGee a déclaré ce qui suit:

Je sais fort bien, monsieur le président, que nous ne sommes pas en mesure de créer une ligne commerciale sans l'établissement d'autres moyens de communication que ceux que nous possédons à l'heure actuelle.

Et il ajoute un peu plus loin:

Bien que j'aie invoqué d'habitude des raisons de commerce et de défense à l'appui du projet

de construire cette voie ferrée, je vous l'avoue franchement, des raisons d'ordre purement politique dominent à mon sens les raisons invoquées jusqu'à aujourd'hui.

L'honorable George Brown fut un adversaire déterminé du projet de l'Intercolonial; mais au cours des pourparlers relatifs à la Confédération il fit la déclaration suivante dans un éloquent discours prononcé à Toronto:

Il vaudrait mieux pour nous entreprendre la construction d'une demi-douzaine de chemins de fer intercoloniaux plutôt que de manquer l'occasion de réunir les provinces en une confédération.

De plus, traitant le même sujet à la Chambre des communes il déclara:

Mes honorables amis ont-ils oublié que les Etats-Unis ont été heureux de verser \$20,000,000 en beaux deniers sonnants afin d'annexer la Louisiane au territoire de la République américaine? Cependant, qu'était la Louisiane de cette époque aux yeux du peuple américain comparativement à ce que représentent les Provinces maritimes pour le Canada à l'heure actuelle?

Un peu plus tard, il ajoutait encore—et je tiens particulièrement à souligner cette déclaration, puisqu'elle constitue l'appât que l'on faisait miroiter au yeux des gens des Provinces maritimes les paroles qui suivent:

La population des Provinces maritimes apportera son poisson, son charbon et les produits des Antilles à nos trois millions d'habitants.

M. Brown le fit constamment observer, l'exploitation de ce chemin de fer ne serait jamais profitable au point de vue commercial, mais l'entreprise s'imposait si nous voulions voir se conclure le pacte de la Confédération. Adressant la parole à Montréal en 1866, sir George-Etienne Cartier déclara:

La construction de l'Intercolonial est le prix que nous payons afin que les Provinces maritimes et leurs ports fassent partie de la Confédération canadienne.

A maintes reprises, sir John A. Macdonald dans ses discours tant au Parlement que sur les tribunes publiques a déclaré que la construction de cette voie ferrée s'imposait au point de vue politique; il avouait toutefois que l'entreprise ne serait jamais profitable au point de vue commercial. Au cours des débats qui précédèrent la Confédération, l'honorable M. Ross a prononcé les paroles suivantes:

Le Haut-Canada ferait bien de construire cette voie ferrée pour son propre compte, quand même toutes les autres provinces refuseraient de le faire.

Sir E. P. Taché, premier ministre du Canada, au cours d'un débat parlementaire, le 28 février 1865, fit allusion au man-